



GR 48



MANUEL D'UTILISATION

RÉSUMÉ

Avertissements généraux et instructions de sécurité	3
Avertissement	3
Montage des fixations	4
Ajustement et utilisation des fixations	4
Fixation des chaussures de ski pour la montée (marche)	5
La fixation des chaussures de ski dans les fixations pour le ski de randonnée	6
Libération des chaussures de ski dans les fixations	6
Mode d'emploi	7
Entretien, maintenance et stockage	8
Conditions de garantie	8
Exonération de garantie	8
Conclusion	9

MERCI

Nous vous remercions d'avoir sélectionné les fixations de ski de randonnée GRIZZLY.SKI.

Nous apprécions votre décision et vous souhaitons de profiter pleinement de l'expérience lors de son utilisation.

Dans votre intérêt et pour votre sécurité, veuillez lire et suivre attentivement les avertissements et instructions suivants.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX ET INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

POUR VOTRE PROPRE SÉCURITÉ, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES AVERTISSEMENTS ET LES INSTRUCTIONS INCLUS AVANT L'UTILISATION.

CONSERVEZ ATTENTIVEMENT CE MANUEL D'UTILISATION. EN CAS DE DOUTE, CONTACTEZ UN VENDEUR AGRÉÉ.

AVERTISSEMENT

Les fixations GRIZZLY.SKI sont développées et fabriquées principalement pour les compétitions de ski de randonnée ou l'entraînement pour les compétitions. Le profil de performance exigé de ce produit peut affecter les caractéristiques de sécurité du produit.

Les fixations GRIZZLY.SKI ne répondent à aucune norme de sécurité DIN / ISO.

En particulier, elles ne sont pas conformes aux normes de sécurité DIN / ISO 11088 et DIN / ISO 13992

Les fixations GRIZZLY.SKI sont fabriquées et testées en combinaison avec des chaussures de ski de fond/de randonnée équipées d'inserts "TECH" standard en parfait état et aux dimensions d'origine. L'utilisation de chaussures de ski d'alpinisme avec des inserts "TECH" non standard et/ou usés peut modifier les performances fonctionnelles des fixations.

L'utilisateur des fixations accepte consciemment toute responsabilité découlant de l'utilisation des produits GRIZZLY.SKI. L'utilisateur de fixations libère GRIZZLY.SKI de toute responsabilité pour tout dommage causé à lui-même ou à des tiers par l'utilisation du produit.

Fixations pour skis de randonnée GR 48



Poids des fixations 48g*

*butée avant + talonnière

MONTAGE DES FIXATIONS

Il est recommandé de monter les fixations GRIZZLY.SKI uniquement sur des skis de compétition – alpinisme de compétition ou des skis de randonnée ultralégers ou des skis de vitesse.

L'installation et le réglage des fixations doivent être effectués par un centre de service agréé. La fixation doit être montée selon le modèle d'origine.

Toute adaptation et modification de la fixation est fortement déconseillée et pourrait entraîner des risques importants pour la sécurité de l'utilisateur.

AJUSTEMENT ET UTILISATION DES FIXATIONS

Avant la première utilisation, les fonctions des fixations doivent être parfaitement maîtrisées.

La **butée** de la fixation contient deux bras avec des goupilles pour la fixation pivotante de la partie avant de la chaussure de ski. Un bras est fixe. Il fait partie de la base de la pointe. L'autre est un **bras de verrouillage** qui permet de libérer et de verrouiller la fixation avant. Ce système est appelé **GRIZZLY FIX (A)**.



Les fonctions de base



Position du talon de fixation pour l'ascension



Position du talon de fixation pour la descente

Le **talon de la fixation** contient un rabat qui, en position repliée vers l'avant, permet de marcher sur les skis et, en position repliée vers le haut, permet de bloquer le talon de la chaussure de ski dans la fixation pour le ski alpin.

FIXATION DES CHAUSSURES DE SKI POUR LA MONTÉE (marche)

1. Il est nécessaire de placer les rabats des talons de la fixation en position de marche (pour éviter un serrage involontaire du talon) en basculant les rabats vers l'avant jusqu'aux goupilles, où ils créent un obstacle pour le serrage du talon de la chaussure de ski et servent en même temps de tampons rembourrage pour les chaussures de ski.

2. Le blocage pivotant de la chaussure de ski dans la partie avant de la fixation (butée) est possible en faisant glisser l'insert avant de la chaussure de ski sur l'extrémité intérieure de la fixation, puis en tirant le bras de blocage de l'extérieur vers la position verticale de manière à ce que l'extrémité extérieure s'emboîte dans l'insert de l'extérieur.

Lorsque le bras de verrouillage est en position verticale, la pointe de la fixation est verrouillée.



Butée de fixation déverrouillée



Butée de fixation verrouillée



Position du talon de fixation pour la descente



Butée de fixation verrouillée

LA FIXATION DES CHAUSSURES DE SKI DANS LES FIXATIONS POUR LE SKI DE RANDONNEE

1. Tout d'abord, il est nécessaire de basculer les rabats sur le talon de la fixation de 90 ou 180 degrés vers l'arrière afin qu'ils ne créent pas d'obstacle pour la fixation des chaussures de ski.
2. Fixez les chaussures de ski dans la partie avant de la fixation de la même manière que pour la montée. Ensuite, frappez les talons des chaussures de ski sur les goupilles des parties du talon de la fixation de manière à ce qu'elle se verrouille.
3. Pour la fixation des chaussures de ski immédiatement après la montée, il suffit de tourner les rabats sur les talons de la fixation de 90 ou 180 degrés et de frapper les talons des chaussures de ski sur les goupilles des parties de talon de la fixation pour qu'elle se verrouille.

LIBÉRATION DES CHAUSSURES DE SKI DANS LES FIXATIONS

1. La libération est possible au niveau de la butée de la fixation en inclinant les bras de verrouillage des deux skis de manière à ce que les butées soient déverrouillées et que les bras soient déviés au point que les inserts soient libérés des goupilles de la fixation.
2. Si les chaussures de ski ont été fixées pour la descente, les talons doivent encore être tirés vers l'avant à partir des goupilles de fixation.



Butée de fixation verrouillée



Butée de fixation déverrouillée

MODE D'EMPLOI

Avant chaque utilisation, un contrôle visuel des fixations est nécessaire.

En particulier :

- la fixation est correctement fixée au ski,
- les vis sont correctement serrées,
- la structure interne du ski n'est pas endommagée,
- le ski n'est pas endommagé dans la zone de montage de la fixation.

Si au moins l'un des points ci-dessus n'est pas correct, n'utilisez pas le kit de ski de randonnée tant que le défaut n'a pas été réparé par un centre de service agréé.

Les fixations GRIZZLY.SKI diffèrent du côté gauche et du côté droit, il est donc nécessaire d'utiliser les skis de façon à ce que la fixation ait toujours un bras de sécurité à l'extérieur.

Si la fixation est montée fermement sur le ski, aucune autre chaussure de ski ne peut être utilisée, seulement celle pour laquelle la fixation a été montée.

Si le talon de la fixation se trouve sur une plaque de réglage, il est nécessaire de vérifier la distance du talon si vous changez de chaussure de ski, même si elle est correctement réglée par un professionnel qualifié.

En cas d'utilisation d'une fixation avec plaque de réglage, le réglage correct de la distance du talon doit être vérifié par une personne professionnellement qualifiée avant chaque utilisation avec une nouvelle chaussure de ski.

Avant de fixer les chaussures de ski sur la fixation, assurez-vous que les skis, les chaussures de ski et les fixations sont totalement exempts de glace, de saleté ou d'autres corps étrangers qui pourraient entraîner une réduction des fonctions normales de la fixation.

Certaines fonctions de fixation peuvent être assurées par un bâton de ski. L'utilisation d'un bâton de ski peut provoquer des rayures et/ou une usure prématurée des surfaces du produit.

En montée, la séparation entre la chaussure de ski et la fixation ne se produit qu'en cas de déformations graves du matériau dues à un événement, à une charge extérieure ou à une contrainte particulière. Si cela se produit, veuillez cesser d'utiliser le produit.

Seule une clé à mollette de taille TORX 20 peut être utilisée pour serrer les vis.

En cas de doute sur la parfaite fonctionnalité d'un ou plusieurs éléments de fixation, n'utilisez pas le produit et faites appel à un service professionnel pour une inspection plus approfondie du produit.

ENTRETIEN, MAINTENANCE ET STOCKAGE

Conservez les fixations dans un endroit sec et protégé. Ne les exposez pas à une chaleur excessive. N'y apportez aucune modification ou changement.

Le non respect de l'une ou l'autre de ces mesures peut annuler votre garantie. Cela peut également compromettre la fonctionnalité des fixations et augmenter la possibilité de dommages structurels.

CONDITIONS DE GARANTIE

GRIZZLY.SKI garantit que le produit sera exempt de défauts de fabrication ou de matériau pendant deux (2) ans à compter de la date d'achat. La date d'entrée en vigueur de la garantie doit être documentée par une preuve d'achat.

La garantie de 24 mois s'applique à tout produit qui est correctement installé, réglé et utilisé conformément aux règles d'utilisation et de stockage du produit.

Les fixations pour des „DEMO / TEST“ ainsi que pour la LOCATION sont destinées à une utilisation inhabituelle et particulièrement intensive, qui peut modifier les performances continues du produit et accélérer l'usure du produit lui-même. La période de garantie pour les produits „DEMO / TEST“ et „LOCATION“ est réduite à un an (1) à compter de la date d'achat.

Les fixations GRIZZLY.SKI NE SONT PAS CERTIFIÉES PAR UN ORGANISME DE CERTIFICATION, car elles NE SONT PAS CONFORMES AUX NORMES DE SÉCURITÉ DIN / ISO.

EXONÉRATION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie les dommages causés par une mauvaise manipulation, une installation incorrecte, le non-respect du manuel d'utilisation du produit, un entretien et des soins insuffisants, un accident de ski, une utilisation incorrecte du produit ou une usure normale, toute modification apportée au produit, s'il a été réparé par toute personne ou entité autre que GRIZZLY.SKI ou un revendeur autorisé GRIZZLY.SKI, si Le numéro de série du Produit a été enlevé, effacé, altéré ou rendu illisible (if it has been repaired by any person or entity other than GRIZZLY.SKI or a GRIZZLY.SKI authorized dealer, if the serial number of the Product has been removed, erased, altered or made illegible) ainsi qu'une utilisation avec des chaussures de ski inadaptées. Toutes les pièces d'usure et les impressions sont exclues de la garantie.

GRIZZLY.SKI n'est pas responsable des dommages causés ou consécutifs de quelque nature que ce soit, sauf si une telle limitation de responsabilité est expressément interdite par la loi applicable. Une réclamation de garantie sera expressément rejetée, à moins qu'une telle exclusion de responsabilité ne soit interdite par la loi. Dans ce cas, la demande de garantie est valable pour la période la plus longue de la période de garantie susmentionnée.

Dans le cadre des lois nationales, la présente garantie est exclusive de tout autre recours et tient lieu de toute garantie déclarée ou impliquée. La responsabilité de GRIZZLY.SKI ne saurait être engagée pour tout dommage indirect incluant notamment la perte de chance ou de gains, la perte de l'utilisation du produit ou de dispositif associé, le coût de tout équipement de substitution, les réclamations de tierces parties ainsi que les dommages causés à la propriété résultant de l'achat ou de l'utilisation du produit ou encore consécutifs à une inobservation de la garantie. GRIZZLY.SKI ne saurait être tenu responsable de la perte d'utilisation du produit durant sa période de réparation.

To the extent permitted by national laws, this warranty is exclusive of any other remedy and is in lieu of any warranty stated or implied. GRIZZLY.SKI shall not be liable for any consequential damages including, but not limited to, loss of opportunity or profits, loss of use of the product or associated device, cost of any substitute equipment, claims by third parties, and damages to property arising out of the purchase or use of the product or as a result of breach of warranty. GRIZZLY.SKI will not be held responsible for loss of use of the product during its repair period.

Si toutes les conditions de garantie sont remplies, GRIZZLY.SKI lancera le processus de garantie et fournira la meilleure assistance possible afin de mener à bien le processus dans les meilleurs délais.

En fonction de l'état du produit, GRIZZLY.SKI pourra choisir la meilleure solution entre le remplacement de l'ensemble du produit, d'une partie de celui-ci ou simplement sa réparation. Une période de garantie supplémentaire de 6 mois est prévue pour les pièces remplacées par GRIZZLY.SKI. Si le processus de garantie exige que le produit soit envoyé à l'entreprise, le produit lui-même doit être renvoyé dans son emballage d'origine, incluant toutes les pièces. Aucune compensation ne peut être demandée à GRIZZLY.SKI pour tout retard dans les procédures de garantie

CONCLUSION

N'oubliez pas que, comme beaucoup d'autres activités alpines, le ski de randonnée est un SPORT DANGEREUX. Il peut entraîner des blessures pour le sportif lui-même, pour d'autres personnes ainsi que des dommages matériels. En pratique, des situations dangereuses et/ou imprévisibles peuvent se produire. Par conséquent, ne surestimez jamais vos capacités. Ne skiez jamais si vous êtes blessé, sous l'influence de l'alcool, de médicaments ou de drogues.

Toute MODIFICATION DES COMPOSANTS ET UTILISATION INCORRECTE des fixations GRIZZLY.SKI peut annuler la garantie du produit et augmenter le risque de blessure pour l'utilisateur ou des tiers. L'utilisation d'accessoires non originaux peut endommager la fixation et augmenter le risque pour l'utilisateur.

VENDEUR

DATE

BE SMARTER
GO LIGHTER



GRIZZLY.SKI



GRIZZLY.SKI , s.r.o.
Kriváň 251, 962 04 Kriváň
Slovaquie
grizzly@grizzly.ski